# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID: 023-212316509-20230608-20230605-DE

## **Délibération 2023 / 06-05**

L'an deux mil vingt-trois le jeudi huit juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Étaient absents excusés : M. Arnaud PICOUT (procuration M. Jacques FAURE), Mme France-Noëlle GIMENEZ

Secrétaire de séance : Mr Cédric LECOMTE

\* \* \* \* \*

#### REVISION DU TARIF DE L'EAU

#### Monsieur le Maire :

- rappelle à ses Collègues que les tarifs pratiqués pour la vente d'eau potable n'ont pas été modifiés depuis 2009,

- rappelle que les tarifs actuels sont de ;

-propose de modifier ces tarifs.

### Le Conseil Municipal, à la majorité (5 contres, 1 abstention):

**-décide** en conséquence de fixer, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, les tarifs applicables à la vente d'eau potable à :

Abonnement eau reste inchangé à ...... 75.00 € HT par an

1.00 € HT au-delà de 200 mètres cubes

-charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 8 juin 2023.

Le Maire,

Raymond RABETEAU